



Rapport sur la reproduction de l'Ibis Chauve *Geronticus eremita* dans la région de Souss-Massa Saison 2017



SOMMAIRE

I.	Introduction.....	2
II.	Activités réalisées pendant la saison de reproduction de 2017.....	2
III.	Résultat du suivi de la reproduction des ibis chauves en 2017.....	4
IV.	Effectif de la population des ibis chauves	6
V.	Découverte de nouveaux sites de nidification.....	7
VI.	Conclusion	7

I. Introduction :

Ce rapport présente le résultat du suivi de la saison de reproduction de l'ibis Chauve *Geronticus eremita* de 2017 qui s'inscrit dans le cadre dans le Plan d'Action National pour la Conservation de l'Ibis chauve (PANIC), mis en œuvre par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) et BirdLife International (BLI) à travers le Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc (GREPOM).

La collecte et l'analyse des données relatives à la nidification de l'Ibis chauve permettent de s'informer sur la dynamique de population de l'oiseau et d'avoir des données fiables sur la base desquelles il est possible de prendre les dispositions en mesure d'assurer le succès de la reproduction de l'Ibis chauve.

II. Activités réalisées pendant la saison de reproduction de 2017

1. Surveillance :

Le succès de reproduction de la population d'ibis chauve, dans la zone du PNSM et celle de Tamri, repose en partie sur l'absence de dérangement des oiseaux lors de cette étape importante de leur cycle biologique. Une attention toute particulière est donc accordée à l'activité de gardiennage au niveau des sites de nidification. Elle est assurée sur le terrain par sept gardiens : 4 dans le PNSM et 3 à Tamri, sept jours sur sept, durant les cinq mois que dure la saison de reproduction. La coordination entre ces gardiens, les cadres du PNSM et le personnel de terrain de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Agadir et de Chtouka Ait Baha, permet d'assurer cette mission de surveillance, en intervenant pour empêcher toute activité pouvant perturber la nidification des ibis chauves.



Il y a lieu de noter que les 7 gardiens associés dans ce programme de suivi et de gardiennage ont été, jusqu'à fin 2016, pris en charge par les ONG affiliées à BLI qui se sont succédés depuis 1994. A partir du mois d'avril 2017 cette ressource humaine jouant un rôle important dans la conservation de l'ibis chauve est recrutée par le HCEFLCD dans le cadre d'un marché public permettant ainsi la continuation de l'implication de ce personnel expérimenté dans le programme de conservation de cette espèce protégée. Les autres charges liées à la logistique et nécessaire pour le déplacement de ces gardiens sont pris en charge par le GREPOM/ BirdLife Maroc et ce grâce au financement de la Fondation Prince Albert II de Monaco.

2. Approvisionnement en eau :

L'aménagement de points d'eau au niveau des falaises de nidification est une action menée à la suite de l'étude, qui a montré l'impact positif de la disponibilité de l'eau à proximité des nids sur la productivité des oiseaux nicheurs. Ainsi durant chaque saison de reproduction, ces abreuvoirs sont régulièrement nettoyés, alimentés en eau quotidiennement et vidés en fin journée pour éviter toute contamination.

A l'instar des saisons précédentes on a enregistré l'utilisation régulière des points d'eau par les ibis tout au long de la période de nidification.



3. Contrôle de la fréquentation du site C par les ibis :

Plusieurs visites ont été réalisées à l'ancienne falaise de nidification C, abandonnée dans les années 90, pour vérifier si les ibis y sont retournés. Cette année également aucune présence d'ibis n'y a été relevée.

4. Suivi des Visites des sites de nidification :

Dans le cadre du suivi de la reproduction il est procédé également à la collecte de données relatives à la fréquentation des sites de nidification par les touristes. Le tableau 1 ci-dessous permet entre autre de prendre connaissance de la catégorie de visiteur qui comme le remarquer le remarquer sont en majorité des ornithologues intéressés par l'observation de la

nidification des ibis. Il est à noter que c'est tout particulièrement le site de Tamri qui fait l'objet

de ces visites en raison de son accessibilité et de l'absence d'un statut de protection à l'encontre des falaises de nidification se trouvant à l'intérieure de l'aire protégée du PNSM

Tableau 1. Visites relevées au niveau des sites de nidifications

Nbr de personne	Description	Nationalité	Site visité
2	Photographes	Norvège	Tamri
4	Ornithologues	Maroc	Tamri
8	Ornithologues	Hollande	Tamri
3	Ornithologues	Suisse	Tamri
4	Ornithologues	Royaume Uni	Tamri

5. Suivi de la reproduction des ibis :

Le même protocole de suivi, adopté depuis 1994, a été réalisé pour noter les paramètres de reproduction de la population des ibis chauve dans le PNSM et Tamri. A l'aide d'un télescope, il a été procédé à l'observation quotidienne du déroulement de la nidification pour tous les couples présents sur la falaise. Les données relatives au processus de reproduction sont ensuite notées pour chaque nid.

Au terme de la saison de nidification, toutes les fiches des relevés journaliers sont traitées et analysées pour évaluer les performances de reproduction de la population des ibis dans la région, pour l'année en cours.

III. Résultat du suivi de la reproduction des Ibis chauve en 2017

La synthèse du résultat du suivi de la nidification des ibis chauves sont rapportées dans le tableau ci-dessous. Les données présentées concernent les paramètres de reproduction relevés au niveau des sites de nidification du PNSM et Tamri

Tableau 2. Résultats de la reproduction au niveau des différents sites de nidifications

Paramètres	PNSM	TAMRI	PNSM & TAMRI
Couples reproducteurs avec pontes	67	55	122
Poussins ayant quitté le nid	69	83	152
Productivité	1	1.5	1.2

A Tamri

La nidification a débuté à Tamri dès la première semaine de février. Les premières pontes ont été observées vers la fin de même mois et l'envol du dernier poussin s'est produit pendant la dernière semaine de mai, marquant ainsi la fin de la saison de reproduction dans ce site.

Pour l'année 2017, nous avons relevé à Tamri la reproduction de 55 couples d'ibis qui ont donné naissance à 83 poussins ayant réussi à quitter le nid. Ainsi nous avons noté, cette année, une productivité de 1.5 poussin/nid, dans ce site.



Au PNSM

La saison de reproduction a également commencé en février au niveau de la zone du PNSM, avec les premiers œufs observés durant la 3^{ème} semaine, et s'est achevée la première semaine de juin.

Au cours de la saison 2017, 67 couples ont réalisé des pontes et donné naissance à 69 poussins ayant réussi à l'envol. Au terme de la saison, on a enregistré dans la zone du PNSM une productivité de 1 poussin/couple, identique à celle relevé en 2016



Bilan de la reproduction des Ibis

La synthèse des données relatives à la reproduction de la population d'Ibis chauve dans la région de Souss-Massa, pour la saison de 2017, permet de noter la reproduction de 122 couples avec 152 poussins qui ont pu quitter le nid. Pour le paramètre de productivité on note cette année un taux de que 1.2 poussin/couple (Tableau 2).



IV. Effectif de la population des ibis chauves

Avec les 152 poussins nés en 2017 et les 437 oiseaux dénombrés au début de la nidification, on a peut estimer la taille de la population des ibis à 589 oiseaux ibis.



V. Découverte de nouveaux sites de nidification

Suite à des prospections réalisées par des membres de GREPOM, durant la période de nidification, deux nouveaux sites de nidifications ont été découverts le long de la côte atlantique entre Imssouan et cap Tafelney.

Au niveau du premier site, à environ 30 km de Tamri, 3 nids ont observés dont deux étaient actifs. Un seul nid a pu produire deux poussins qui n'ont pas survécu. Pour le deuxième site, le nid observé a pu produire un poussin qui a été vu vivant fin juin.

VI. Conclusion :

La population d'ibis chauve a connu une bonne saison de reproduction, dans la région de Souss Massa, au terme de laquelle il a été noté la reproduction de 122 couples qui ont donné naissance à 152 poussins survivant à l'envol. En fin de saison la productivité on a ainsi relevé une productivité de 1,2 poussin/couple et un effectif de avoisinant les 590 ibis.

Les différentes mesures, prises pour réhabiliter l'Ibis chauve, visent le développement de la taille de la population pour que les oiseaux puissent repeupler d'autres sites. Ce résultat passe entre autre par l'amélioration de la productivité de l'espèce, d'où l'importance de continuer à mettre en œuvres les actions à même d'assurer le succès de la reproduction (surveillance, approvisionnement en eau, nettoyage des plateformes...).

Rapport produit par:

Widade OUBROU & Mohammed ElBekkay